

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	v
Liste des tableaux	xiii
Liste des figures	xiii
Remerciements	xvii
Introduction	1
Titre préliminaire : Le système juridique et ses exigences logiques	19
Chapitre 1 : Les dimensions du système juridique	21
Section 1 — Le droit comme phénomène normatif	21
Section 2 — Le droit comme phénomène social	27
1. L'évolution du contexte socio-économique et l'émergence de la notion de réseau	27
2. Le pluralisme juridique	30
2.1 La théorie institutionnelle de Santi Romano	31
2.2 Les institutions du droit de Neil MacCormick	34
2.3 Le pluralisme juridique chez les auteurs canadiens	35
Chapitre 2 : Des exigences logiques du système juridique	41
Section 1 — Une théorie du raisonnement juridique	41
Section 2 — L'exigence de cohérence	45
1. La cohérence interne	46
2. La cohérence externe et les principes	50
2.1 La cohérence dans différentes théories	50
A) La logique juridique de Perelman	50

B) Le principe d'intégrité de Dworkin	53
C) L'argument de cohérence de MacCormick	55
D) Conclusion	55
2.2 Un instrument de cohérence: les principes.	56
A) Les principes généraux du droit	57
B) Les principes constitutionnels	57
Conclusion du Titre préliminaire	60
Titre I: L'importance respective de la liberté d'entreprendre et de la liberté d'association dans le système juridique	61
Chapitre 1: La juridicité et la normativité de la liberté d'association des travailleurs	63
Section 1 — Les fondements de la liberté d'association.	64
1. La répression: absolutisme des droits de direction et illégalité des associations	67
2. La tolérance: conciliation et décriminalisation	70
3. La reconnaissance de la liberté d'association et du droit de négociation collective.	79
Section 2 — Le degré de mise en œuvre de la liberté d'association	92
1. Une liberté fondamentale de valeur constitutionnelle et quasi constitutionnelle	93
1.1 D'une définition simplement constitutive...	96
1.2 ... à une définition fonctionnelle	100
1.3 Le droit de grève	115
1.4 Applications.	117
A) Décisions de l'État législateur	119
B) Décisions de l'État employeur-législateur.	130
2. Une liberté à caractère d'ordre public	143
2.1 Au Québec	144
2.2 Au Canada: juridiction fédérale	153
A) Ingérence de l'employeur	155
B) Refus d'embauche, congédiement pour activités syndicales.	161
3. Une liberté de portée universelle, reconnue en droit international	162
1.1 Contenu de la protection	163
1.2 Certains mécanismes de plaintes	169
1.3 Portée du droit international en droit interne canadien.	172

Chapitre 2: La juridicité et la normativité de la liberté d'entreprendre	181
Section 1 — Les fondements de la protection de la liberté d'entreprendre	182
1. La nature de la liberté d'entreprendre	183
2. Le sujet de la liberté d'entreprendre: l'entrepreneur . . .	189
2.1 L'unité de l'appartenance et de la maîtrise de l'entreprise et le droit de propriété	191
2.2 La dissociation de l'appartenance et de la maîtrise de l'entreprise	202
3. L'objet de la liberté d'entreprendre: l'entreprise	210
Section 2 — Le degré de mise en œuvre de la liberté d'entreprendre	222
1. Une liberté implicite	222
1.1 Pouvoirs de décision et de contrôle	223
A) Décisions concernant les affaires	223
B) Décisions concernant le travail	232
1.2 Pouvoir de réglementation	240
2. Une liberté expressément reconnue en France	244
3. Une liberté reconnue en droit international	259
Conclusion du Titre I	265

**Titre II: La cohérence de la liberté d'entreprendre
et de la liberté d'association dans le système juridique:
le cas des restructurations d'entreprises 267**

Chapitre 1: L'encadrement juridique des restructurations d'entreprise: la mainmise de la liberté d'entreprendre	269
Section 1 — Le principe: le droit de restructurer	272
Section 2 — L'exception: l'encadrement juridique de certaines conséquences	282
1. Les protections législatives	283
1.1 La protection de l'accréditation	283
A) Le transfert de l'accréditation et de la convention collective	284
B) L'élargissement de l'unité d'accréditation	302
C) Osmose ou employeur unique	309
1.2 La protection lors de tentatives de syndicalisation et de la négociation collective	320
A) L'obligation de négociier de bonne foi	320
B) Le maintien des conditions de travail	325
C) L'impossibilité de restructurer une entreprise en recourant à des briseurs de grève	337

1.3 La protection de l'association	340
1.4 La protection du lien d'emploi	355
A) Préavis de fin d'emploi et licenciement collectif	356
B) Interdictions de mettre fin à l'emploi	361
2. Les dispositions conventionnelles	369
Chapitre 2: Le respect de la hiérarchie des normes en contexte de restructurations d'entreprises: pour une meilleure cohérence du système juridique.	385
Section 1— Liberté d'association et liberté d'entreprendre: une inversion de la hiérarchie des normes qui entrave la cohérence interne du système juridique.	386
1. La protection de nature constitutionnelle et quasi-constitutionnelle	386
A) Atteinte	388
B) Justification.	396
2. La protection d'ordre public	410
Section 2 — L'exigence de cohérence de la liberté d'entreprendre avec les principes généraux du droit	413
1. La relativité des droits et l'abus de droit.	413
2. Dignité/Égalité	427
Conclusion du Titre II.	439
Conclusion.	443
Bibliographie.	453
Législation et réglementation	453
Textes constitutionnels.	453
Textes fédéraux	453
Textes provinciaux.	454
Textes internationaux	455
Législation française	455
Législation américaine	455
Jurisprudence	455
Jurisprudence québécoise	455
Jurisprudence canadienne	474
Jurisprudence internationale	482
Jurisprudence française	484
Jurisprudence américaine.	485

Doctrine.	485
Dictionnaires	485
Monographies et traités.	485
Articles de revues.	489
Articles tirés d'ouvrages collectifs ou de conférences	494
Documents gouvernementaux, syndicaux ou internationaux.	501
Textes inédits ou non-publiés.	503
Articles de journaux	504
Documents électroniques	505
Annexe I: Dates importantes dans l'évolution de la législation fédérale en matière de négociation collective au Canada.	507
Annexe II: Tableaux résumés sur les restructurations d'entreprises	509